

faculté de droit et des sciences criminelles



46 L'enseignement

53 Informations pratiques

54 Adresses utiles



DROIT PRIVE
international
européen

A white line-art illustration of a signpost with a rectangular sign that says "NON!" in bold capital letters.

NON!

FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES CRIMINELLES

WWW.UNIL.CH/DROIT

Le droit se présente comme l'art de la recherche du juste au service de la société et de l'individu. Il s'entend comme l'ensemble des modèles de comportement édictés ou acceptés par l'autorité publique aux fins d'organiser la coexistence de groupes humains et de garantir les libertés.

Si le droit en vigueur à l'intérieur de l'Etat représente le cadre de référence principal pour les études, le droit ne saurait se comprendre isolément. En effet, tout ordre juridique est profondément marqué par l'histoire, la politique et l'économie de la société qu'il entend régir, ainsi que par les échanges qu'il entretient avec d'autres ordres juridiques.

Les enseignements de la Faculté tiennent compte de ces diverses perspectives et permettent ainsi d'acquérir, outre le sens de la mesure et de l'équilibre, les connaissances de droit positif et les capacités critiques et d'analyse essentielles à l'exercice de toute profession juridique. Ils offrent une formation faite de cohérence dans le raisonnement et de précision dans la forme. De plus, la Faculté donne un tour concret à ses enseignements en coopérant notamment avec le barreau et en confiant à des avocats ou notaires la charge de certains cours ou séminaires.

Les atouts de la faculté...

- * un encadrement personnalisé des étudiants grâce à l'organisation de travaux pratiques en classes restreintes ;
- * un accent porté sur le droit international, européen et comparé, ainsi que sur les législations étrangères ;
- * un intérêt marqué pour la culture et la théorie juridique : droit romain, histoire et philosophie du droit ;
- * une attention particulière prêté à des domaines novateurs : droit de l'environnement, droit de l'énergie, droit des télécommunications, maîtrise universitaire en droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information ;
- * un soutien prononcé à la recherche doctorale (une centaine de doctorants, environ 15 thèses par année).

GRADES DÉCERNÉS

Bachelor

- * Baccalauréat universitaire en Droit

Masters

- * Maîtrise universitaire en Droit, le cas échéant avec mention :
 - droit du commerce
 - droit du travail et sécurité sociale
 - droit public
 - droit international et comparé
 - droit privé et fiscal du patrimoine
 - droit du contentieux
 - théorie juridique
- * Maîtrise universitaire en Droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information, avec év. une mention de la Maîtrise universitaire en Droit, ou mention «enseignement et science forensique» ou «management et sécurité de l'information»
- * Maîtrise universitaire en Droit et économie, mention «droit, économie et régulation» ou «droit, gestion et fiscalité»
- * Maîtrise universitaire en Droit bilingue UZH-UNIL^o

Master of Advanced Studies

- * MAS in International and European Economic and Commercial Law (LLM)

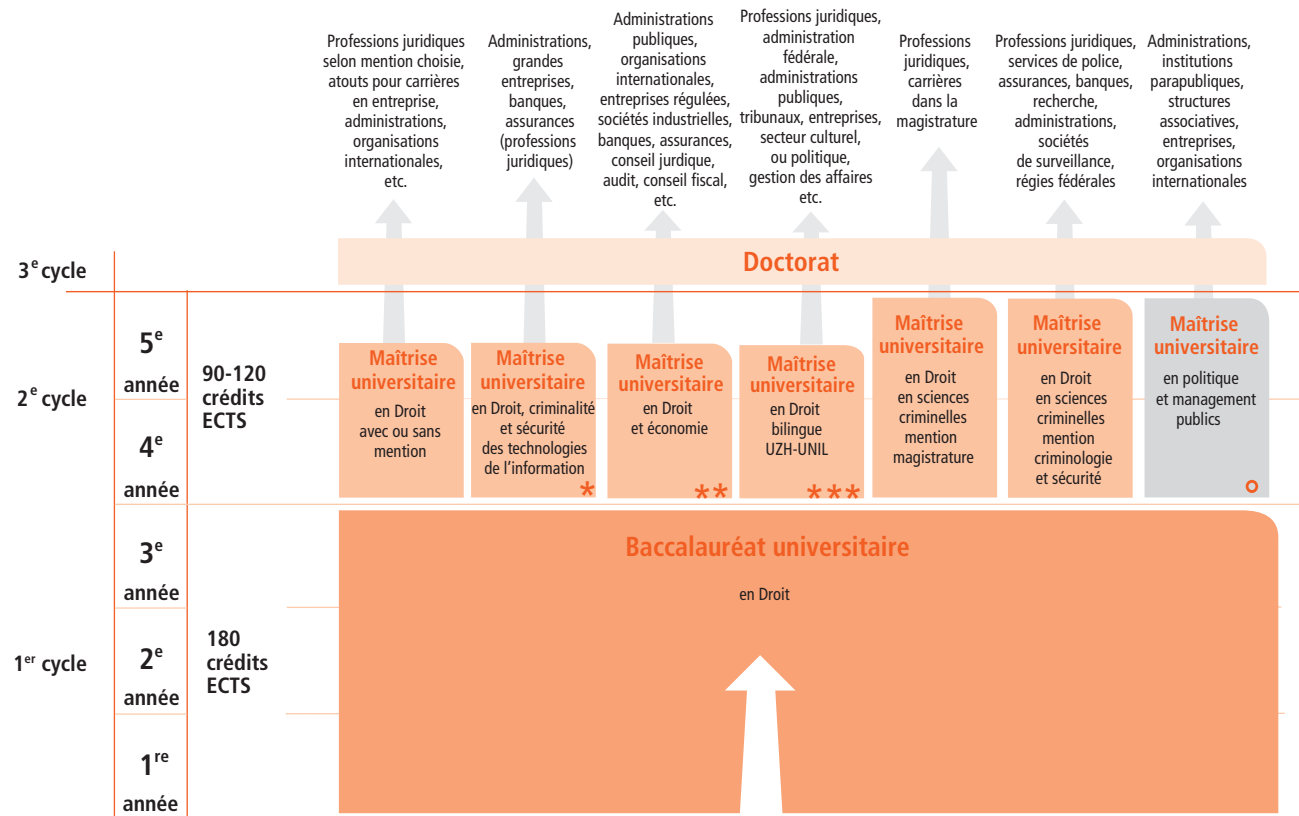
Doctorat

- * Doctorat en droit

Titres de l'Ecole des sciences criminelles : voir chapitre la concernant.

^o en cours de finalisation

STRUCTURE GÉNÉRALE DES ÉTUDES



En couleur : programmes offerts par la Faculté de droit et des sciences criminelles.

* organisée conjointement par la Faculté de droit et des sciences criminelles, l'Ecole des sciences criminelles et la Faculté des HEC.

** organisée conjointement par la Faculté de droit et des sciences criminelles et la Faculté des HEC.

*** organisée conjointement par la Faculté de droit et des sciences criminelles de l'UNIL et l'Université de Zurich. Ce programme est en cours de finalisation.

○ **Maitrise universitaire en politique et management publics :**

Universités de Lausanne (Faculté des sciences sociales et politiques), Berne et de la Suisse italienne en collaboration avec l'Université de Genève.

La Maitrise est ouverte aux titulaires d'un Baccalauréat universitaire en Droit.

Descriptif : voir chapitre sur la Faculté des SSP.

pour une vue d'ensemble de l'offre en formation de l'UNIL, consultez : www.unil.ch/enseignement

L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement dispensé à la Faculté de droit et des sciences criminelles a pour ambition de permettre aux étudiants :

- * d'acquérir de solides connaissances dans les principales disciplines du droit positif suisse : droit privé, droit public, sciences criminelles, droit social et procédures
- * d'appréhender les interactions, croissantes, entre l'ordre juridique suisse et les autres ordres juridiques : droit international, européen et comparé, ainsi que législations étrangères
- * de répondre aux diverses questions juridiques liées au développement des nouvelles technologies : droit de l'environnement, droit de l'énergie, droit des télécommunications, etc.
- * de développer ces capacités critiques et d'analyse, en mettant la science du droit en perspective : histoire du droit, philosophie, économie politique, etc.

L'enseignement prend la forme de cours théoriques, complétés par des séminaires, des séances d'exercices et des travaux pratiques.

En 1^{re} année, les travaux pratiques de méthodologie juridique, organisés en classes restreintes, permettent notamment aux étudiants d'approprier cette nouvelle matière, en bénéficiant d'un encadrement plus personnalisé.

La majorité des enseignants ont exercé, voire exercent encore, la profession d'avocat, de notaire, de magistrat, ou encore de juriste au sein d'une administration publique ou d'une entreprise privée, ce qui leur permet de compléter leur enseignement théorique par de nombreux exemples pratiques.

culture et théorie juridique

Les cours et travaux pratiques d'**Introduction au droit et méthodologie juridique** permettent de se familiariser avec les sources du droit, ses notions et principes généraux et de se former aux méthodes de recherche et d'application du droit.

Le **Droit romain** s'intéresse aux fondements du droit européen dont sont inspirés la plupart des systèmes juridiques occidentaux actuels.

L'**Histoire du droit** étudie les sources du droit et les institutions publiques de la fin de l'Antiquité aux codifications modernes dans une perspective comparatiste.

La **Philosophie du droit** vise à mieux comprendre la pratique actuelle de la justice, notamment en fréquentant les doctrines du juste les plus influentes en Occident de l'Antiquité à nos jours.

Les **Principes généraux de droit privé** portent sur les principes fondamentaux dont se déduisent les règles du droit privé et sur les raisons pour lesquelles ces règles sont en bonne partie jurisprudentielles. Ils restituent les mécanismes et les institutions théoriques du droit privé suisse.

droit privé

Le **Droit civil** traite du droit des personnes physiques et des personnes morales non commerciales. Sont ensuite présentés le mariage, l'établissement et les effets de la filiation, le divorce, les régimes matrimoniaux, les successions et les droits réels.

Le **Droit des obligations** étudie la notion d'obligation, la formation des obligations ainsi que les causes, les modalités et les effets de l'extinction des obligations. Quant au **Droit des contrats**, il examine les principaux contrats spéciaux, nommés et innomés.

Le **Droit commercial** étudie les sociétés de personnes, les sociétés de capitaux, les autres corporations à but économique, le droit des papiers-values et les mécanismes prévus par la loi sur la fusion, la Corporate Governance, et les instruments de paiement commerciaux.

La Faculté propose en outre des cours de **Droit des assurances privées**, **Droit de l'immobilier**, **Droit notarial**, **Planification matrimoniale et successorale**, **Droit foncier rural**, ou encore de **Droit aérien**, **Propriété intellectuelle**, **Protection des données**, etc.

droit social

Le droit social comprend l'ensemble des règles de droit régissant la protection sociale des individus. Le cours de **Droit social** se concentre sur le droit fédéral des assurances sociales et sur le droit du travail.

La **Prévoyance professionnelle** présente l'organisation de la prévoyance professionnelle suisse.

Le **Droit du travail** étudie de manière approfondie le contrat de travail en droit privé et les aspects de droit public.

droit public

Le **Droit constitutionnel** est notamment consacré à l'organisation ainsi qu'à la structure de l'Etat, aux droits politiques, aux actes normatifs, aux droits fondamentaux et à la justice constitutionnelle.

L'ordre juridique a élaboré quelques principes généraux qui s'imposent aux activités publiques : légalité, intérêt public, proportionnalité. Il a réglementé les instruments d'action de l'Etat en leur donnant une forme juridique (décision, contrat, etc.) et a doté l'administration d'une forme structurée. Ces règles sont expliquées dans le cadre du **Droit administratif général**.

La Faculté dispense encore des cours de Droit administratif spécial, notamment dans les domaines suivants : **Aménagement du territoire et police des constructions**, **Droit des marchés publics**, **Droit des étrangers**, **Droit de l'environnement**, **Droit fiscal**, **Droit bancaire**, etc.

droit international, européen et comparé

Le **Droit international public** présente le droit des relations inter-étatiques et le droit des organisations internationales, expose les normes s'y rapportant et approfondit les domaines de coopération les plus importants, en particulier au sein des Nations Unies.

Le **Droit international privé** étudie les questions de compétence judiciaire et de droit applicable chaque fois qu'une relation juridique privée intéresse plusieurs pays (contrats internationaux, mariage et divorce entre personnes de nationalités différentes, etc.). Cette discipline à caractère international est complétée par le **Droit comparé**, qui vise à sensibiliser les étudiants à la diversité des systèmes juridiques, avec une attention particulière à la common law et au droit musulman.

Le **Droit européen** traite du droit institutionnel et matériel de l'Union européenne, et examine les principaux accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union européenne.

Législations étrangères : des cours de **Droit allemand**, de **Droit français** et de **Droit américain** sont donnés régulièrement.

La Faculté dispense par ailleurs des cours de **Droit international économique**, **Droit international de l'environnement**, **Droit international humanitaire**, **Protection internationale des droits de l'homme**, **Droit du commerce international**, **Droit de l'arbitrage**, **Droit fiscal international**, **Planification patrimoniale internationale**, etc.

économie et marché

Le **Droit et la pratique comptable** a pour objet l'étude du modèle comptable de base ainsi que les principes, les règles d'usage et les règles juridiques qui constituent son cadre de référence.

L'**Économie politique** propose aux étudiants en droit une étude systématique des principes de fonctionnement micro- et macro-économique des économies de marché.

Le **Droit de la consommation** étudie les rapports entre les professionnels et les consommateurs et la façon dont le droit suisse corrige le déséquilibre structurel qui existe entre eux.

Le **Droit de la concurrence** suisse et européen a pour objet le droit des cartels et le droit de la concurrence déloyale.

procédures

L'**Organisation judiciaire et procédures** présente de manière générale les différents tribunaux et leurs compétences et donne des éléments de procédure civile, de procédure pénale et de procédure administrative.

Ces éléments sont repris plus en détails dans les cours de **Procédure et juridiction administrative**, **Procédure civile**, **Droit des poursuites et faillites**, **Procédure pénale** et **Entraide judiciaire**.

De plus, la Faculté dispense des cours de **Modes alternatifs de résolution des conflits en matière civile et commerciale** ainsi que de **Modes amiables de résolution des conflits en matière pénale**.

sciences criminelles

Le **Droit pénal général** présente la loi pénale et son champ d'application, et s'attache à l'examen des dispositions générales du droit pénal (conditions de la répression, éléments de l'infraction et de la faute – culpabilité – de l'auteur, fixation de la peine ; prescription ; contraventions).

Le **Droit pénal spécial** traite du droit des sanctions, du droit pénal des mineurs et des principales infractions de la partie spéciale du Code pénal (infractions contre la vie et l'intégrité corporelle, contre l'honneur, contre la liberté, contre l'intégrité sexuelle ou encore contre le patrimoine).

Par ailleurs, la Faculté propose notamment des cours de **Droit pénal économique**, **Droit pénal international**, **Droit pénal informatique**, **Analyse de la criminalité et technologie d'information et de communication**, ou encore des cours de **Criminologie**, **Sciences forensiques**, **Psychiatrie légale**, et **Médecine légale**.



BACCALURÉAT UNIVERSITAIRE EN DROIT (180 CRÉDITS ECTS)

Bachelor of Law (BLaw)

Le Baccalauréat universitaire en Droit constitue la première étape de la formation juridique. Il permet aux étudiants de se former aux méthodes de recherche et de raisonnement juridiques, d'acquérir des bases solides dans les principaux domaines du droit positif et de développer un sens de la mesure et une discipline critique de l'esprit, indispensables à la pratique juridique.

EXAMENS DE TROISIÈME SÉRIE						
6 ^e semestre	Droit privé Droit civil III, Droit commercial I, Droit des contrats spéciaux 40%	Droit international, européen et comparé Droit comparé, Droit international privé, Droit européen I 25%	Culture et théorie juridique 1 option* 10%	Droit public Droit fiscal 10%	Procédures Droit des poursuites et des faillites 10%	Economie et marché 5%
5 ^e semestre						
EXAMENS DE DEUXIÈME SÉRIE						
4 ^e semestre	Droit privé Droit civil II, Droit des obligations II 30%	Droit public Droit administratif général, Droit constitutionnel II 30%	Sciences criminelles Droit pénal II 10%	Culture et théorie juridiques Fondements romains de droit privé 10%	Droit social Droit social 10%	Procédures Organisation judiciaire et procédures 10%
3 ^e semestre						
EXAMENS DE PREMIÈRE SÉRIE						
2 ^e semestre	Culture et théorie juridiques Introduction au droit et méthodologie juridique, Histoire du droit I, Langue juridique allemande 30%	Droit international, européen et comparé Droit international public 10%	Droit privé Droit civil I, Droit des obligations I 25%	Droit public Droit constitutionnel I 15%	Sciences criminelles Droit pénal gén. I, 1 option (Criminologie, Sc. forensiques, Psychiatrie légale, Médecine légale) 15%	Economie et marché 5%
1 ^{er} semestre						

* **Options proposées en 3^e année:** Fondement commun de droit européen; Histoire du droit II; Introduction à la microéconomie; Philosophie du droit.

Les pourcentages expriment la charge de travail que représente chaque discipline, proportionnellement à la charge de travail globale nécessaire pour réussir l'année académique.

MAÎTRISES UNIVERSITAIRES

La Faculté de droit et des sciences criminelles propose une Maîtrise universitaire en Droit, avec plusieurs orientations possibles, ainsi qu'une Maîtrise universitaire en Droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information. Dès la rentrée 2011, elle offrira également une Maîtrise en Droit et économie à laquelle devrait s'ajouter une Maîtrise en Droit bilingue organisée conjointement avec l'Université de Zurich. D'autres programmes de Maîtrise sont organisés par l'Ecole des sciences criminelles.

Plans d'études détaillés : www.unil.ch/enseignement

maîtrise universitaire en droit (90 crédits ECTS)

La Maîtrise universitaire en Droit vise à approfondir, développer et compléter les connaissances acquises par les étudiants dans le cadre du Baccalauréat universitaire. Le programme de la Maîtrise universitaire en Droit est conçu de manière à permettre à chacun de s'orienter en fonction de ses intérêts et objectifs professionnels. L'étudiant peut ainsi opter pour une Maîtrise dite « générale » ou « sans mention » en composant librement son programme parmi l'ensemble des enseignements de la Maîtrise ou assortir sa Maîtrise d'une ou deux mention(s) en mettant l'accent sur l'un ou l'autre domaine suivant : droit du commerce, droit du travail et sécurité sociale, droit international et comparé, droit privé et fiscal du patrimoine, droit du contentieux, théorie juridique.

Dans le cadre de la Maîtrise universitaire en Droit, l'étudiant est amené à présenter un travail de mémoire, consistant en une recherche personnelle d'une certaine envergure sur un thème choisi d'entente avec un enseignant de la Maîtrise.

La variété des sujets de mémoire reflète la richesse des enseignements de la Maîtrise :

- * Le devoir d'information du médecin
- * La réduction du prix de vente en cas de défaut de la chose
- * La responsabilité de l'Etat en matière de prévention des dangers naturels
- * La circonstance aggravante du métier dans les infractions contre le patrimoine et le blanchiment d'argent
- * La protection des biens culturels en cas de conflit armé

Plan d'études détaillé : www.unil.ch/droit

maîtrise universitaire en droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information (90 crédits ECTS)

La Maîtrise universitaire en Droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information est le fruit d'une collaboration entre la Faculté de droit et des sciences criminelles, la Faculté des hautes études commerciales (HEC Lausanne) et l'Ecole des sciences criminelles de l'Université de Lausanne. D'une architecture souple, cette formation pluridisciplinaire s'inscrit dans la continuité des études de base en droit, en sciences économiques et en science forensique (criminalistique). Son objectif est

de permettre aux étudiants d'acquérir les compétences nécessaires pour appréhender les problèmes posés par les technologies de l'information de manière globale, que ce soit en termes juridiques, informatiques ou criminalistiques.

Les étudiants ont la possibilité d'obtenir une mention en :

- * droit du commerce, droit du travail et sécurité sociale, droit public, droit international et comparé, droit privé et fiscal du patrimoine, droit du contentieux ou théorie juridique (pour les titulaires d'un Baccalauréat universitaire en Droit)
- * renseignement et science forensique (pour les titulaires d'un Baccalauréat universitaire ès Sciences en science forensique)
- * management et sécurité de l'information (pour les titulaires d'un Baccalauréat universitaire en sciences économiques).

Cette formation de deuxième cycle se conclut également par un travail de mémoire, consistant en une étude critique et pluridisciplinaire et pouvant porter sur des problématiques telles que :

- * Le management de la sécurité informatique des micro-entreprises.
- * La production et la diffusion de musique en lien avec les nouvelles technologies : Questions choisies.
- * La trace numérique en droit pénal et l'investigation des noms de domaine sur l'Internet.

organisation : faculté de droit et des sciences criminelles, école des sciences criminelles et faculté des hautes études commerciales de l'UNIL.

www.unil.ch/dcs

maîtrise universitaire en droit et économie (90 crédits ECTS)

Organisé conjointement par la Faculté de droit et des sciences criminelles et la Faculté des hautes études commerciales (HEC Lausanne), ce programme a pour objectif de compléter les formations initiales en droit, respectivement en sciences économiques, par une approche interdisciplinaire permettant aux étudiants issus de chacune de ces deux disciplines d'acquérir de très bonnes connaissances dans l'autre domaine. Le programme offre deux mentions alternatives : l'une axée sur la gestion, le droit des affaires et la fiscalité (M-DGF), l'autre sur les interactions entre le droit et l'économie (M-DER). Il existe en effet un besoin manifeste de professionnels alliant de fortes connaissances juridiques à la maîtrise des paramètres économiques. A l'heure où les compétences transversales sont de plus en plus importantes, la Maîtrise offre aux étudiants en droit, respectivement en sciences économiques, la possibilité d'acquérir un savoir pertinent dans l'autre domaine et de bénéficier ainsi d'une réelle formation complémentaire.

organisation : faculté de droit et des sciences criminelles et faculté des hautes études commerciales de l'UNIL.

www.hec.unil.ch/mdegf

maîtrise universitaire en droit bilingue UZH-UNIL (90 crédits ECTS)*

Le programme de cette Maîtrise universitaire en Droit bilingue proposée conjointement par les Universités de Lausanne et Zurich se fonde, d'une part sur les objectifs généraux et le contenu du programme de la Maîtrise universitaire en Droit, tout en y ajoutant, d'autre part, une portée nationale. A travers ce programme, les étudiants ont ainsi la

possibilité d'étudier simultanément dans les deux langues avec pour bénéfice, la capacité ensuite d'exercer le droit indifféremment en allemand ou en français.

Bien que les programmes d'études des deux Facultés convergent sur bien des enseignements, les particularités inhérentes à chacune d'elles enrichissent d'autant ce programme, dont la dimension complémentaire ne s'annonce que bénéfique pour chacun.

Tout comme le prévoit le programme de la Maîtrise universitaire en Droit, la durée d'études de ce programme conjoint se déroulera sur la base de trois semestres. Les étudiants devront étudier au moins un semestre dans chaque université. La Maîtrise universitaire en Droit bilingue pourra être envisagée, soit sans mention, soit avec la mention droit des affaires ou droit public. Cette Maîtrise bilingue ouvre un large éventail d'activités professionnelles. Elle permet d'accéder, outre au stage d'avocat, aux professions juridiques traditionnelles ainsi qu'à celles proposées par l'administration fédérale, l'administration publique, les tribunaux et les entreprises. D'autres fonctions, telles que celles liées au secteur culturel, politique ou celui de la gestion des affaires, sont également accessibles.

* en cours de finalisation

maîtrises de l'école des sciences criminelles

L'Ecole des sciences criminelles propose également aux titulaires d'un Baccalauréat universitaire en Droit des programmes de Maîtrise pluridisciplinaire en Droit en sciences criminelles, mention criminologie et sécurité, d'une part, et mention magistrature, d'autre part. Voir les informations relatives à ces programmes dans le chapitre consacré à l'Ecole des sciences criminelles.



ET VOUS, COMMENT AVEZ-VOUS CHOISI VOS ÉTUDES ?

Faïze Osman

étudiant, baccalauréat universitaire en droit, 3^e année



Le droit, une formation généraliste

Après un essai en HEC, j'ai décidé de me réorienter en droit. Le droit me semblait être une bonne option dans la mesure où cette formation permet d'aborder différents domaines et offre un large éventail de débouchés professionnels. Je suis satisfait de mon choix car cette discipline est très intéressante, elle permet de mieux comprendre

le fonctionnement de l'administration et d'avoir une vision plus rationnelle de la vie politique et de certains débats de société.

Un intérêt marqué pour le droit international

Je suis particulièrement intéressé par le droit international et le droit des affaires. J'envisage donc de me spécialiser dans ces domaines dans le cadre de mon Master. J'aimerais beaucoup devenir juriste dans une multinationale et travailler à l'étranger. Je suis d'ailleurs parti en échange l'année passée pour Singapour afin d'aborder le droit sous un angle plus international et de suivre certains cours qui ne sont pas proposés à Lausanne. Malheureusement, peu d'étudiants en droit partent en échange car la plupart pensent que, puisque l'on fait du droit suisse, ce n'est pas nécessaire. Toutefois il faut savoir que la possibilité existe et que la Faculté nous encourage à le faire.

La clé du succès en première année ?

Un travail régulier !

A mon avis, pour se lancer dans des études de droit, il faut avant tout aimer lire et avoir une bonne mémoire, mais une mémoire synthétique car ces études ne se limitent pas à l'apprentissage par cœur. Au début des études, l'absence de contrôles réguliers et la grande liberté qui nous est laissée peuvent avoir un effet pervers. Il faut éviter le piège du laisser-aller et travailler régulièrement. Je conseillerais aussi de ne pas laisser de côté les exercices et s'y rendre le plus régulièrement possible car non seulement ils sont très utiles pour préparer les examens, mais ils permettent aussi d'aborder le droit sous un aspect plus concret. Etant donné que tous les cours de droit sont donnés dans le même bâtiment, il faut profiter des contacts et ne pas hésiter à poser des questions aux étudiants plus avancés.

découvrez d'autres portraits d'étudiants sur :

www.unil.ch/soc

EXAMENS

Les informations ci-dessous sont données sous réserve d'éventuelles modifications. Elles sont mises à jour régulièrement sur le site web de la Faculté :

www.unil.ch/droit

baccalauréat universitaire

Les examens de Baccalauréat universitaire en Droit sont répartis en trois séries. Le contenu de chaque série est déterminé par le Plan d'études. Si une série comprend plus de sept disciplines, elle peut être fractionnée en deux demi-séries. En première année, les étudiants sont tenus de se présenter aux examens lors des sessions d'été et/ou d'automne suivant immédiatement l'année de cours correspondante. En deuxième et troisième année, une première série, portant sur des disciplines entièrement enseignées au semestre d'automne, peut être présentée à la session de janvier-février déjà, l'autre demi-série devant alors être présentée aux sessions d'été ou d'automne.

La réussite d'une série se fait en obtenant une moyenne de 4.00 au moins sur l'ensemble des examens de la série et entraîne l'attribution des crédits ECTS correspondant à chaque discipline de ladite série. La série est réputée échouée lorsque l'étudiant obtient une moyenne inférieure à 4.00 sur l'ensemble des examens de la série, ou qu'il obtient deux notes inférieures à 3.00. En cas d'échec, aucun crédit n'est attribué et l'étudiant est tenu de représenter l'ensemble des examens de la série. Le nombre de tentatives à chaque épreuve est limité à deux.

maîtrises universitaires

Chacun des enseignements suivi par l'étudiant conformément au Plan d'études de la Maîtrise est sanctionné par une évaluation, orale ou écrite. L'étudiant doit par ailleurs présenter certains travaux de séminaire ainsi qu'un mémoire de Maîtrise. L'une ou l'autre de ces évaluations peut, le cas échéant, être remplacée par la participation à un concours juridique ou à un séminaire interdisciplinaire.



MOBILITÉ

Les étudiants inscrits à la Faculté de droit et des sciences criminelles ont la possibilité de poursuivre temporairement leurs études dans une université située en Suisse alémanique ou à l'étranger.

Au premier cycle, le séjour, d'une durée d'un à deux semestres, est recommandé en 3^e année.

Au deuxième cycle, la durée du séjour est limitée à un semestre.

Le programme d'échange fait l'objet d'un contrat d'études, devant être préalablement approuvé par la Faculté de droit et des sciences criminelles. Les notes et crédits ECTS acquis par l'étudiant dans l'université d'accueil seront reconnus à Lausanne conformément au contrat d'études.

Informations complémentaires :

Faculté de droit et des sciences criminelles :

www.unil.ch/droit

Informations sur les échanges : www.unil.ch/echanges

INFORMATIONS PRATIQUES

BIBLIOTHÈQUES

bibliothèque de droit et des sciences économiques (BDSE)

Les étudiants ont libre accès à la BDSE, annexe de la bibliothèque centrale de Dorigny située dans l'Internef. Ils y bénéficient de tous les services publics de la Bibliothèque cantonale et universitaire : prêt à domicile, photocopies, utilisation d'ordinateurs et travail sur place. De nombreuses ressources informatiques sont disponibles, permettant un accès aux réseaux de documentation dans le monde entier.

www.unil.ch/bcu

autres bibliothèques

Le site de Dorigny abrite deux importantes bibliothèques juridiques, indépendantes de l'Université mais ouvertes aux étudiants et aux chercheurs en droit :

* l'Institut suisse de droit comparé

La bibliothèque de l'ISDC est spécialisée en droit international et en droit étranger.

* la Fondation Edouard Fleuret

Outre les instruments de travail de base en droit suisse, les points forts de la bibliothèque sont le droit français, le droit européen et l'histoire du droit avec des ouvrages remontant jusqu'au XVI^e siècle.

ASSOCIATIONS ET ORGANISATIONS

association des étudiants en droit (AEDL)

L'AedL représente tous les étudiants en droit de l'Unil et leur propose divers services : vente de photocopies, bourse aux livres, parrainage des étudiants de 1^{re} année par des étudiants de 2^e ou 3^e année, etc. Elle organise également des conférences (ARTES IURIS, journées d'information sur les métiers juridiques), ainsi que des événements récréatifs comme le Bal de droit, le Souper de Noël ou le Rallye de droit. L'association propose par ailleurs une permanence juridique, ouverte au public. Enfin, elle publie, à intervalles plus ou moins réguliers, son journal «Tout Droit», lequel dépeint le quotidien académique des étudiants en droit de Lausanne.

www.unil.ch/aedl



European Law Student's Association (ELSA)

ELSA, fondée à Vienne en 1981, est présente aujourd'hui dans 39 pays d'Europe et compte environ 25'000 adhérents, étudiants et jeunes juristes, répartis dans plus de 200 groupes locaux, tous reliés à une université, ce qui en fait la plus grande organisation internationale d'étudiants en droit. En tant qu'organisation non gouvernementale, internationale et apolitique, l'association a pour objectif de favoriser les échanges internationaux entre étudiants et de contribuer à leur formation juridique. Dans cette optique, elle propose notamment des stages à l'étranger, des séminaires et conférences ainsi que diverses activités universitaires.

Pour toute question relative à ELSA, contacter directement l'AedL.

Association des anciens étudiants de la Faculté de droit (Unilex)

Unilex vise à regrouper les anciens étudiants de la Faculté de droit et des sciences criminelles de l'UNIL ainsi qu'à renforcer les liens qui les unissent notamment au travers de l'organisation de conférences, de manifestations récréatives et par la distribution de prix.

www.unil.ch/unilex

ADRESSES UTILES

responsables	adresse	téléphone	fax	web - courriel
<p>Décanat Prof. Bettina Kahil-Wolff, doyenne Prof. Anne-Christine Favre, vice-doyenne Prof. Andrea Bonomi, vice-doyen Prof. Pierre Margot, vice-doyen</p>				www.unil.ch/droit
<p>Secrétariat M^{me} Huguette Groux (Décanat et comptabilité) M^{me} Daisy Koka (Affaires étudiantes) M^{me} Marie-Louise Wirths (Thèses)</p>	<p>Internef 1015 Lausanne</p>	<p>+41 (0)21 692 27 40 +41 (0)21 692 27 50 +41 (0)21 692 27 44</p>	<p>+41 (0)21 692 27 45 +41 (0)21 692 27 76 +41 (0)21 692 27 76</p>	<p>doyen.droit@unil.ch secretud@unil.ch secretud@unil.ch</p>
<p>Administratrice de la Faculté (conseil aux études, plans d'études, mobilité, équivalences) M^{me} Camille Bergmann</p>	<p>Internef 1015 Lausanne</p>	<p>+41 (0)21 692 27 61</p>	<p>+41 (0)21 692 27 76</p>	<p>Camille.Bergmann@unil.ch</p>
<p>Ecole des sciences criminelles</p>				www.unil.ch/esc
<p>Ecole des sciences criminelles Direction : Prof. Pierre Margot Secrétariat : M^{me} Anne Marville Trottmann</p>	<p>Batochime 1015 Lausanne</p>	<p>+41 (0)21 692 46 00</p>	<p>+41 (0)21 692 46 05</p>	<p>Anne.Marville@unil.ch</p>
<p>Institut de criminologie et de droit pénal Prof. Marcelo F. Aebi Secrétariat : M^{mes} Dominique Viotti, M.-L. Wirths</p>	<p>Batochime 1015 Lausanne</p>	<p>+41 (0)21 692 46 38 +41 (0)21 692 28 60</p>	<p>+41 (0)21 692 46 05 +41 (0)21 692 28 65</p>	<p>www.icdp.ch Dominique.Viotti@unil.ch Marie-Louise.Wirths@unil.ch</p>
<p>Institut de police scientifique Prof. Christophe Champod Secrétariat : M^{me} Anne Marville Trottmann</p>	<p>Batochime 1015 Lausanne</p>	<p>+41 (0)21 692 46 00</p>	<p>+41 (0)21 692 46 05</p>	<p>www.unil.ch/esc/page10116.html Anne.Marville@unil.ch</p>